

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 NOVEMBRE 2018

INFORMATION SUR LES DECISIONS DU BUREAU

Bureau du 1^{er} octobre

- Le Bureau a validé les candidatures de Barbara MONTALANT (ARIA), en qualité de Conseiller technique au sein de la Commission Agro culinaire, et de Evelyne PASCUAL VEUILLET (CBRE Retail) en qualité de Conseiller technique au sein de la Commission Commerce.
- Le Bureau a validé la convention entre CARA et la CCI Lyon Métropole St Etienne Roanne et l'attribution d'une subvention de 50 000 euros et a autorisé le Président à la signer.

Bureau du 29 octobre :

- Le Bureau a validé la convention entre RACE et la CCI Lyon Métropole St Etienne Roanne et a autorisé le Président à la signer.
- Le Bureau a validé les désignations suivantes :
 - *Au sein du Comité de programmation LEADER :*
 - Véronique DUPRE, en qualité suppléante et en remplacement de Philippe DALAUDIERE
 - *Au sein d'HYBRIA :*
 - Myriam BENCHARAA, en qualité de titulaire et en remplacement de Jean-Michel JOLY, démissionnaire de ce mandat.

Bureau du 12 novembre :

- Le Bureau a validé l'avis de la CCI sur le SCOT Beaujolais avant son passage en Assemblée Générale.
- Le Bureau a validé la candidature de Gabriel LAVADIERE en qualité de Conseiller technique au sein de la Commissions Agro culinaire.